



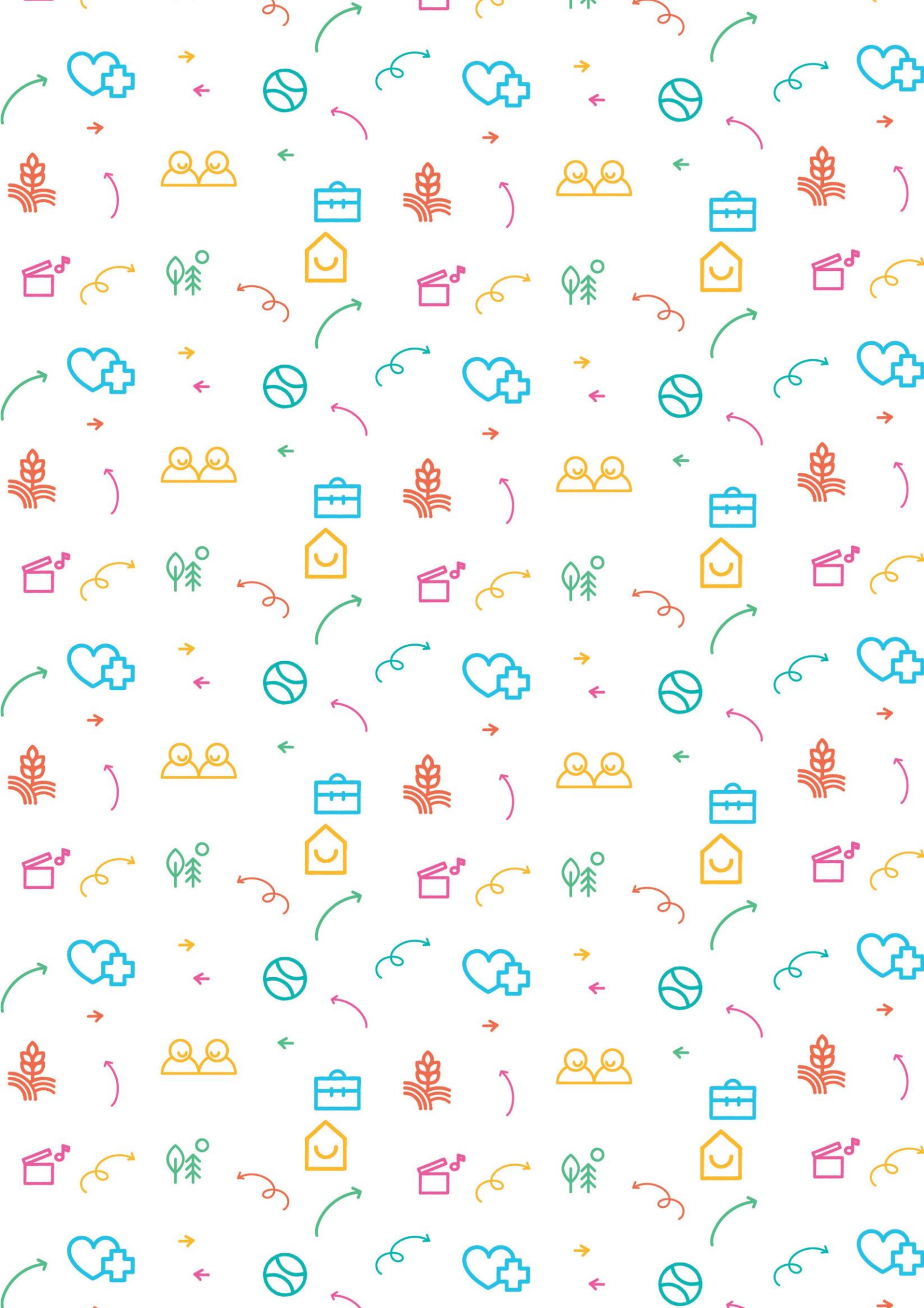
DOSSIER DE PRESSE

Rentrée scolaire : lundi 2 septembre 2024

Le Département engagé pour ses collégiens

la CREUSE
e Département

L'ESPRIT
CREUSE



4 145 collégiens creusois (élèves de classes Sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) et Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) inclus) reprennent le chemin de l'école, en cette rentrée 2024-2025. C'est 89 élèves de moins qu'à la rentrée précédente où ils étaient 4 234. La tendance à la baisse se poursuit donc : en 10 ans (entre 2014 et 2024), la Creuse aura enregistré une baisse de 378 élèves (soit, -8% en 10 ans).

Malgré ce contexte, **le Département - très présent auprès des collégiens et de leurs familles ainsi que des équipes enseignantes et pédagogiques - souhaite poursuivre et renforcer ses politiques et actions** en faveur d'une **offre éducative de qualité et de proximité** tout en menant une réflexion prospective et partenariale autour de cet enjeu.

Cette réflexion sera notamment au cœur de l'expérimentation DER : "Département Educatif Rural" engagée au printemps dernier et dont l'ambition est d'aider nos jeunes à « bien grandir pour bien apprendre

Le DER : un projet expérimental et partenarial

Le DER est un projet issu du PPC2 (Plan Particulier pour Creuse - 2ème génération) associant les communes, les intercommunalités, mais aussi l'Éducation Nationale, la Région, la CAF, la MSA, les associations ainsi que les jeunes creusois et leurs parents.

Ce projet fera l'objet d'une communication ultérieure, avec l'annonce de divers temps de mobilisation des partenaires, mais également des jeunes que le Département souhaite rendre acteurs de cette démarche.

"En investissant pour l'avenir des jeunes, en renforçant l'offre éducative et récréative existante, en imaginant et construisant l'offre de demain, le Conseil départemental et ses partenaires veulent agir, main dans la main, en faveur du bien grandir." précisent Valérie Simonet, Présidente du Département de la Creuse et Marie-Christine Bunlon, Vice-Présidente en charge des collèves.

Garantir un maillage éducatif de proximité

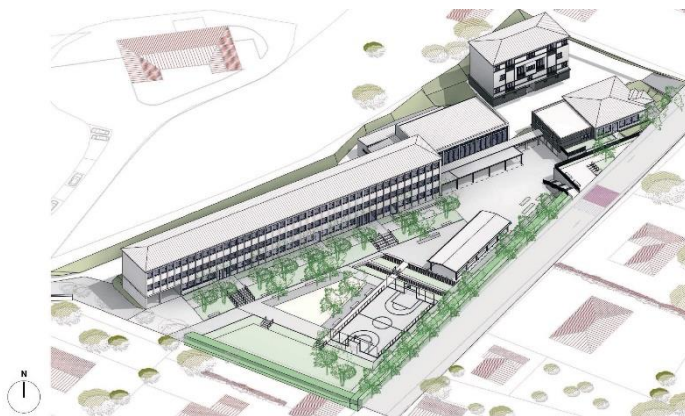
Cet objectif de « **bien grandir pour bien apprendre** » se traduit également par **la volonté de ne fermer aucun collège, afin de conserver un maillage éducatif de proximité** et de pas accentuer une fatigue des élèves par des temps de transport rallongés. A contrario, le Département a accentué, depuis 2015, sa politique d'investissement en faveur de la rénovation des établissements et de l'amélioration de leurs conditions d'accueil.

Ainsi, en 2024, ce sont plus de 5,1 M€ d'investissements programmés au budget (contre 3,7 M€ en 2023).

A titre indicatif, plusieurs établissements font l'objet d'importants travaux, dont : Auzances, Crocq et le collège Marouzeau de Guéret.

Auzances

Les travaux de **réfection de la cour du collège**, projet co-construit entre les élèves de l'établissement, leurs parents et les équipes éducatives, avec le soutien du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), vont s'achever à la fin octobre. Au-delà des enjeux d'adaptation au changement climatique (désimperméabilisation des sols et choix du revêtement), l'intérêt de ce projet est de proposer une vision globale du lieu pour en faire un véritable espace partagé, prenant en compte l'égalité filles-garçons, la biodiversité, etc.



Atelier du Design - Studio Typoart & associés - 10 avenue de la République 37000 - 37000 - La Roche-sur-Yon - France - 02 47 81 81 81 - atelier@atelierdesign.com - atelierdesign.com - atelierdesign.com

Au terme des travaux, la cour sera agrémentée d'auvents à la toiture colorée permettant de multiplier les espaces abrités, d'un seul et même terrain multisports (sur le modèle des city-stades) et d'espaces végétalisés.

Ce projet représente un investissement de 800 000 € pour le Département.

Crocq

Fermé pour désordres structurels depuis octobre 2021, le collège Georges Nigremont de Crocq fait l'objet, depuis plusieurs mois, de **travaux de renforcement** qui s'achèveront prochainement.

Les élèves, les équipes enseignantes et pédagogiques, ainsi que les agents de cuisine et d'entretien du Département de la Creuse, provisoirement installés dans les locaux de l'ancien collège privé de Giat (63), devraient pouvoir retourner à Crocq, d'ici la première semaine de janvier 2025. Une réunion d'information aux familles, ainsi qu'à la communauté éducative et aux élus locaux, se tiendra dans les prochaines semaines.

Pour la réalisation de ces travaux, le Département a mobilisé près de 2 M€.

J. Marouzeau – Guéret

Constatant l'évolution de certaines fissures au niveau de l'aile C du collège Jules Marouzeau de Guéret, bâtiment accueillant l'internat et onze salles de classe, le Conseil départemental, par mesure de précaution et en concertation avec les services de l'Éducation Nationale, de la Préfecture et de la Ville de Guéret, avait demandé à la Mairie de Guéret de promulguer un arrêté afin de fermer ce bâtiment, le 5 juin 2023.

Les études et expertises conduites ont conclu à la nécessité de **renforcer la structure**. Ainsi, la deuxième quinzaine de septembre 2024, des **travaux d'injection** de résine vont pouvoir être réalisés (**pour un montant de 77 900 €**). Viendront ensuite le **renfort intérieur des planchers, la reprise du flocage**, mais également des **fissures du palier de l'escalier et la reprise du socle de cheminée** pour un **coût total de travaux estimé à 35 000 €**.

Des internats tournés vers l'excellence

Garantir un accès à l'éducation à tous, c'est **aussi proposer des solutions d'hébergement pour les plus éloignés**, un mode d'accueil indispensable dans un territoire rural comme le nôtre.

Ainsi, 3 collèges proposent ce type d'accueil : Felletin, Bourganeuf et Jules Marouzeau à Guéret (en plus de la dizaine de collégiens accueillis à l'internat de la Cité scolaire d'Aubusson : internat géré par la Région Nouvelle-Aquitaine).

Felletin a vu la **réfection totale de son internat**, réouvert depuis la rentrée dernière, afin d'améliorer les conditions d'accueil des collégiens internes, pour un **investissement total du Département à hauteur de 1,6 M€ TTC**.

A Bourganeuf et Marouzeau, les internats ont été labellisés «internat d'excellence». Ce label est décerné aux établissements qui réunissent toutes les conditions pour que les jeunes puissent réussir scolairement, s'épanouir collectivement et préparer au mieux leur avenir. En plus des cours, les internes bénéficient d'un accompagnement pédagogique personnalisé : révision des cours, accompagnement du travail personnel, ainsi que des activités sportives et culturelles.

Pour accompagner cette labellisation, le Conseil départemental prendra en charge, dans un premier temps, dès 2025, l'acquisition de mobiliser pour l'internat et l'espace détente du collège de Bourganeuf, ainsi que l'achat des matériaux nécessaires au réaménagement des box de l'internat dans l'attente de prochains travaux de réhabilitation.

La collectivité investira par ailleurs 3 M € au collège Marouzeau pour la rénovation de l'internat.

Un accompagnement renforcé

En cette rentrée scolaire 2024-2025, **le Conseil départemental réaffirme sa volonté de conforter les moyens des établissements** en faveur des collégiens et de leurs familles, des personnels et des équipes éducatives.

Afin de prendre en compte et d'accompagner l'évolution des besoins (augmentation des coûts de viabilisation), **la Dotation Globale de fonctionnement (DGF) a atteint 1,97 M€ en 2023-2024, soit 310 000 € de plus qu'en 2022-2023**. L'augmentation de la DGF devrait être d'un niveau équivalent sur l'année 2024-2025.

Au-delà d'un accompagnement accru en termes d'investissement immobilier et mobilier, et d'aides au fonctionnement, **le Département mobilise également des moyens pour accompagner les familles et les équipes éducatives dans la mise en place de projets éducatifs, culturels et sportifs**.

Parmi ceux-ci, **l'aide à la restauration scolaire** qui représente un **investissement de plus de 103 000 € pour le Département** et, nouveauté cette année, les familles peuvent désormais faire leur demande d'aide à la restauration en ligne ! *

**Entre le 9 septembre et le 20 novembre 2024 inclus, les familles des collégiens sont invitées à se rendre sur mesdemarches.creuse.fr. Après avoir créé son compte personnel et renseigné son "profil famille", l'utilisateur pourra formuler sa demande en ligne via le téléservice « aide à la restauration scolaire des collégiens ». Chacun pourra ainsi régulièrement consulter l'état d'avancement de son dossier.*

Mes **DÉMARCHES**

CD23

Dispositifs culturels

L'accompagnement du Département se traduit également au travers des **aides en faveur des voyages scolaires** (séjours linguistiques, classes découverte, ...) et de dispositifs tels que « **collège au patrimoine** », « **collège au cinéma** » et « **collège au théâtre** » - **93 000 €** ont, à ce titre, été mobilisés en 2023-2024.

C'est aussi un soutien aux **classes à horaires aménagés musique** (CHAM) et **théâtre** (CHAT) et dorénavant, à une **classe à horaires aménagés renforcés** (CHAR) avec la création d'une **webradio au sein du collège de Bourgneuf**. Cette webradio est la 2^e en France !

Pour rappel, les classes à horaires aménagés sont des dispositifs qui permettent aux élèves de recevoir, dans le cadre des horaires et programmes scolaires, un enseignement artistique renforcé en partenariat avec des institutions culturelles.

Le **collège de Bourgneuf** expérimente, dès cette rentrée, une **webradio**, avec aménagement d'un studio permanent. Les élèves volontaires de tous niveaux (15 par niveau) pourront ainsi s'essayer, tout au long de l'année, à la réalisation d'émissions radio en direct. La CHAR, à raison de 2h d'enseignement radio hebdomadaire assurées en co-animation par 2 enseignants, vise à tisser des liens avec les autres disciplines enseignées au collège. Elle permettra aux élèves de bénéficier de modalités de travail innovantes dans des domaines divers tels que la pratique de l'oral, les techniques de tournage audio et de montage ou la création artistique. Cette classe CHAR sera animée par la professeure documentaliste du collège, ancienne journaliste d'un grand quotidien national... **A noter qu'il n'existe que deux CHAR Webradio en France : Bourgneuf et un collège de Charleville-Mézières.**

Côté musique, le **dispositif « Orchestre A l'École »** (OAE) mis en place dans les **collèges de Parsac et de Felletin**, réunit respectivement 3 classes et 2 classes, sous la responsabilité des enseignants d'éducation musicale. Il privilégie la pratique en orchestre, plus motivante pour les élèves. **L'OAE de Parsac est extrêmement dynamique et rayonne au niveau national : master'Class au château de Fontainebleau ou concert avec l'orchestre de Radio France en juin 2024.** Il mobilise des enseignants du Conservatoire départemental. En soutien à ces projets, le **Département prend en charge le coût du transport en totalité et de l'hébergement pour partie.**

Sport au collège

Équipements EPS, Plan piscine ou encore sections sportives, le **Département a mobilisé plus de 250 000 € en 2023-2024 pour le sport au collège.**

Savoir nager

La **piscine de Guéret étant fermée**, les collèges de Guéret et alentours (soit 7 collèges au total) se sont tournés provisoirement vers d'autres piscines. Les **frais de déplacement supplémentaires occasionnés (pour les collèges de Guéret) ont été pris en charge par le Département (10 000 € environ).**

Par ailleurs, la **collectivité finance**, depuis 2009, et pour chaque élève de 6^{ème}, **les séances d'enseignement** de la natation ainsi que la location des piscines et prend en charge les frais de transports pour les collèges situés sur une commune dépourvue de piscine ; soit **un budget annuel de près de 110 000 €.**

Savoir rouler à vélo

Dans le cadre du schéma départemental du sport 2023-2027, **un appel à projets** s'adresse, en 2024, aux collèges du département souhaitant disposer de **sessions de formations prises en charge par le Conseil départemental** dans le cadre du « Savoir rouler à vélo » et assurées par des acteurs du monde sportif creusois.

Ainsi, cet automne, les **collèges volontaires** pourront offrir, aux élèves de 6e, la possibilité de réaliser **3 blocs de formations**, sur un volume horaire de 3 demi-journées, encadrées par des éducateurs diplômés et formés (Comité départemental de cyclisme, CC Mainsat Evaux, Creuse Oxygène, USEP 23, Recyclabulle, etc.).

Pour conduire cette opération, le Département a prévu une enveloppe de 15 000 €, avec un soutien financier de GENERATION VELO à hauteur de 50%.

Sections sportives en collèges

Ce dispositif a considérablement évolué depuis 2003 (1 seule section à l'époque) avec, désormais, **10 collèges concernés sur les 18** que compte le département, pour un total de **14 sections sportives actives – un record !**

258 élèves étaient intégrés dans ce dispositif pour l'année scolaire 2023/24, un chiffre en constante augmentation (+ 13 élèves par rapport à 2022/23). A noter qu'un peu **plus d'1 élève sur 3 est une fille** (34,5% en 2022-2023).

Trois sections sportives existent également en lycée en Creuse : football à Favard (Guéret), VTT à Bourdan (Guéret) et cross-fit au lycée professionnel d'Aubusson ; sans oublier le **pôle espoir cyclisme de Guéret**. Ces sections permettent une poursuite sur le département des apprentissages sportifs.

Les sections sportives des collèges creusois sont toutes montées sur un modèle multi partenarial : collège, Conseil départemental (transports et aide à l'acquisition de matériels pédagogiques la première année), mouvement sportif (Ligues, comités départementaux et clubs pour l'animation et le matériel pédagogique), commune ou intercommunalités (mise à disposition des installations sportives), médecin référent si possible.

Cette rentrée, le **collège Nadaud** de Guéret compte **2 nouvelles sections** : rugby et football féminin (en réseau avec le collège Marouzeau pour cette dernière). Cet établissement n'en disposait plus depuis la fermeture de la section « natation » en juin 2022.

Ainsi, à la rentrée 2024, les sections sportives se répartissent comme suit :

- collège Marouzeau de Guéret : football masculin (depuis 2003), féminin (depuis 2014) et VTT (depuis 2006)
- collège de St Vaury : basket-ball (depuis 2007)
- collège de La Souterraine : handball (depuis 2008)
- collège d'Aubusson : basket-ball (depuis 2011)
- collège de Bonnat : badminton (depuis 2012)
- collège de Parsac : golf (depuis 2013)
- collège de Bourganeuf : escalade (depuis 2024)
- collège d'Aubusson : athlétisme (depuis 2018)
- collège de Felletin : tennis (depuis 2019)
- collège de Chambon-sur-Voueize : basket-ball (depuis 2021)
- collège Nadaud de Guéret : football féminin et rugby (depuis 2024)

Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)

Un **partenariat étroit avec le Comité départemental UNSS Creuse**, qui gère le sport scolaire au niveau du secondaire, existe depuis plusieurs années. Dans ce cadre, le Département participe au financement des frais de transports des associations sportives des collèges via une aide annuelle et apporte un soutien aux actions du Comité.

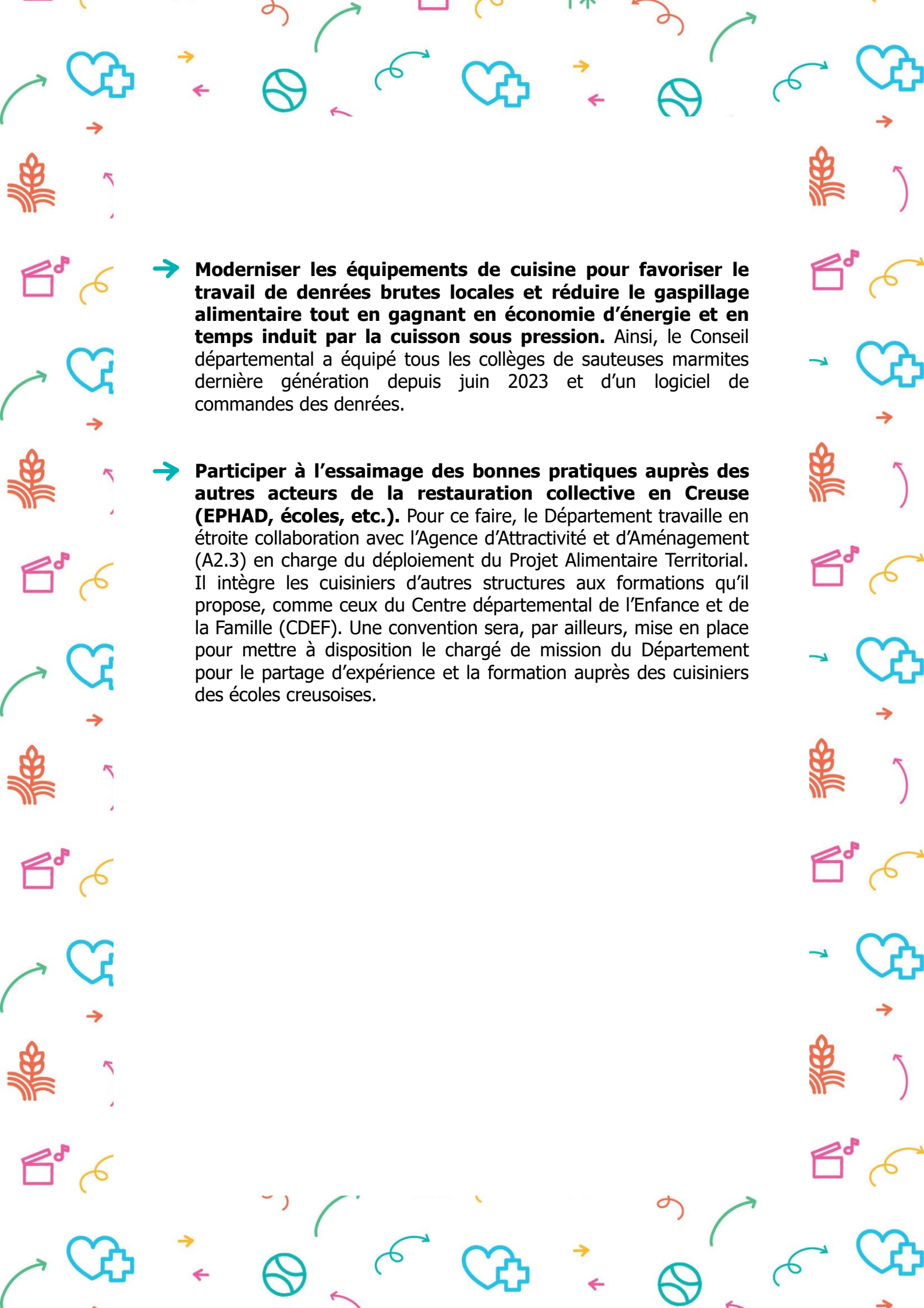
Enfin, et toujours en lien avec le sport, des travaux d'envergure sont prévus au gymnase La Pigue de Guéret.

Ce gymnase, en propriété et gestion du Conseil départemental, fera l'objet d'importants travaux de rénovation et d'accessibilité à partir de juin 2025. Des échanges sont en cours avec la Ville de Guéret pour reloger les utilisateurs de la salle le temps des travaux qui devraient s'achever à l'été 2026.

Du local dans les assiettes

Afin de proposer une restauration toujours plus de qualité dans les collèges, le Département s'est fixé plusieurs objectifs :

- **Quantifier et réduire de 30 % au 31 mars 2025, le gaspillage alimentaire au sein des collèges.** Entre septembre 2022 et juin 2023, le taux de gaspillage a d'ores et déjà baissé de 20% grâce à diverses mesures comme la mise en place de portion dite petite/moyenne/grande faim, l'installation de salad'bars et de tables de tri ou encore l'accompagnement du chargé de mission Projet Alimentaire Territorial dans les collèges et la formation des agents des cuisines au gaspillage alimentaire.
- **Former les agents affectés au service restauration des collèges à la cuisine de produits frais et de saison, et proposer 2 formations par an.** 2 séminaires ont ainsi été organisés autour des produits frais et du « fait maison » pour les chefs cuisiniers et les seconds de cuisine. Une charte « manger bien, manger mieux » a été instaurée et 8 sessions de formation se sont tenues autour de la pâtisserie et des entrées faites maison en utilisant des produits locaux. A noter une augmentation de 110% des achats de produits locaux entre mars 2022 et juin 2023. Un travail est en cours pour monter une plateforme d'achat de produits locaux bio. Une organisation de livraison de produits locaux a été mise en place pour livrer les produits sur tout le département, en partenariat avec Promocash Guéret. Après avoir créé un lot « viandes » du marché GAEC23 soutenu par l'Education Nationale en Creuse, un lot « produits laitiers » a été proposé en juin dernier.

- 
- ➔ **Moderniser les équipements de cuisine pour favoriser le travail de denrées brutes locales et réduire le gaspillage alimentaire tout en gagnant en économie d'énergie et en temps induit par la cuisson sous pression.** Ainsi, le Conseil départemental a équipé tous les collèges de sauteuses marmites dernière génération depuis juin 2023 et d'un logiciel de commandes des denrées.
 - ➔ **Participer à l'essaimage des bonnes pratiques auprès des autres acteurs de la restauration collective en Creuse (EPHAD, écoles, etc.).** Pour ce faire, le Département travaille en étroite collaboration avec l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement (A2.3) en charge du déploiement du Projet Alimentaire Territorial. Il intègre les cuisiniers d'autres structures aux formations qu'il propose, comme ceux du Centre départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF). Une convention sera, par ailleurs, mise en place pour mettre à disposition le chargé de mission du Département pour le partage d'expérience et la formation auprès des cuisiniers des écoles creusoises.

7.99 M€

BUDGET GLOBAL
(hors masse salariale)

3.71 M€

**TRAVAUX, ÉTUDES
ET MATÉRIELS**

4.28 M€

FONCTIONNEMENT

4 145*

COLLÉGIENS
(- 89 collégiens // 2023)

135

**AGENTS
DU DÉPARTEMENT
DANS LES COLLÈGES**
(maintenance, espaces verts,
entretien, restauration)

* Effectifs
prévisionnels

KIT RENTRÉE 6^{ÈME}

- 1 calculatrice scientifique
- 1 dictionnaire
- 1 paire de chaussettes « L'Esprit Creuse »
- 1 sac à dos

40 600 €

NUMÉRICOLLÈGE

- Des tablettes pour les collégiens et les enseignants
- Des ordinateurs
- Tableaux Numériques Interactifs
- Un Environnement Numérique de Travail (ENT)

315 000 €

Soit 76 €/collégien

OUVERTURE CULTURELLE

- Soutien aux voyages scolaires (séjours linguistiques, classes découverte,...)
- Dispositifs « collège au patrimoine », « collège au cinéma » et « collège au théâtre »
- Dispositifs culturels collèges

93 000 €

SPORT AU COLLÈGE

- Équipements EPS
- Plan piscine
- Sections sportives

253 300 €

MOBILIER SCOLAIRE 134 800 €


RESTAURATION SCOLAIRE

- Équipements pour les cuisines **303 000 €**
- Analyses sanitaires **15 000 €**
- Aides à la restauration **103 700 €**

TRANSPORT

ÉLÈVES HANDICAPÉS 800 000 €

1.9 M€ ATTRIBUÉ AUX COLLÈGES POUR LEUR FONCTIONNEMENT



“Les équipes du Département sont pleinement engagées pour offrir à chaque collégien creusois – ainsi qu’aux équipes éducatives - les meilleures conditions d’études et de travail. Alimentation locale, travaux, mise en place des classes à horaires aménagés, sections sportives ou encore internats d’excellence, il fait bon grandir en Creuse !” conclut Valérie Simonet, Présidente du Département de la Creuse.

Contact presse :

Mélanie Hurteau
Responsable Communication

05 44 30 23 26

mheurteau@creuse.fr